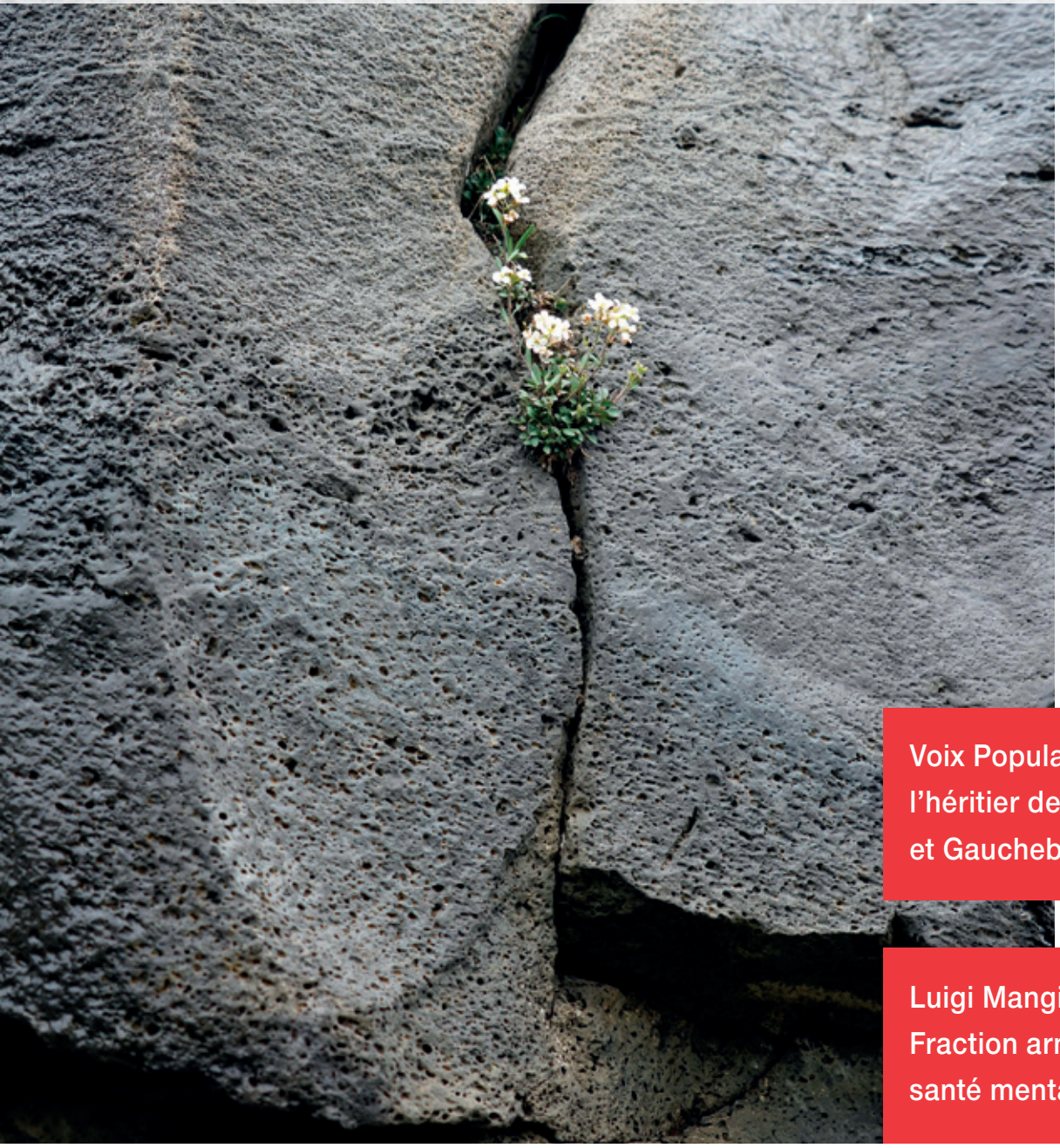
le peuple.VS

Numéro 216
Février 2025



JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

Voix Populaire, l'héritier de Voix Ouvrière et Gauchebdo 4

Luigi Mangione, Fraction armée rouge et santé mentale 6

Chantre de la liberté, vraiment ?

Depuis des années déjà, l'Union Démocratique du Centre veut se placer en rempart contre les atteintes à nos libertés. Trop de taxes, trop d'interdictions, trop de discours moralisateurs. Soit. Dans le même temps, cette même UDC était à l'origine d'un texte visant à … interdire la publicité des steaks végétaux en Valais. Rien que ça. Ce parti, qui critique régulièrement l'infantilisation de la population, estime donc qu'il est possible que des individus se fassent berner par le terme « steak végétal » quand bien même ceux-ci se trouvent dans les rayons vegan. N'est-ce pas un peu prendre le citoyen pour un demeuré ? Est-ce réellement un sujet qui impacte la vie de milliers de personnes dans notre canton ? N'y a-t-il pas une dissonance cognitive entre les visions politiques et les actions concrètes ? Lors de la dernière session du Grand Conseil valaisan, un député UDC du haut répondait « Nous avons d'autres

Suite en page 2



problèmes » au postulat des Vert·es demandant une taxe sur les chats. D'autres problèmes dans le canton, comme ces maudits « steaks végétaux » qui gangrènent la vie des Valaisannes et des Valaisans. Ou peut-être que l'inscription de « Marignan », l'hymne valaisan, dans la Constitution serait une réelle avancée pour les citoyen·nes de notre canton ? Et qu'importe si une modification de constitution coûterait plusieurs centaines de milliers de francs.

Il semblerait que quand il s'agit de réduire les budgets dans la santé, la culture, l'asile ou l'éducation, on se presse souvent au portillon à l'UDC. Alors que pour une mention purement symbolique, certain·es sont prêts à casser la tirelire. Drôle de concept n'est-ce pas ? A moins que ceci ne soit finalement qu'une manœuvre politique à quelques semaines des élections cantonales. Un soupçon de buzz médiatique mélangé à quelques gouttes de populisme et on obtient en partie la recette du succès de l'UDC.

Rappelons-nous que, lorsqu'il se sent menacé, le capitalisme choisira toujours le fascisme plutôt que la justice sociale.

C'est dans ce contexte que la gauche peut et doit offrir une alternative aux Valaisannes et aux Valaisans. En minorité depuis que des humains peuplent ce territoire, il demeure important de faire entendre la voix de celles et ceux qu'on oublie souvent. A l'instar de ce que propose notre conseiller d'Etat Mathias Reynard, le Valais a besoin d'humanisme, de solidarité et de lutte. Sans forcément jeter le bébé avec l'eau du bain du Valais de grand-papa, il s'agira de le moderniser un minimum. Et surtout de résister à ce vent populiste aux relents fascistes. Une forme de backslash des progrès sociétaux et environnementaux que nos sociétés ont connus ces dernières années. Une nouvelle internationale réactionnaire se met en place, bien inspirée par la folie américaine de ces derniers mois. La fenêtre d'Overton s'ouvre toujours plus en banalisant n'importe quelle idée farfelue et dangereuse. Et avec la théorie Flood the zone with shit (littéralement inonder la zone avec de la m...) chère à une frange populiste, tout ne devient que polémiques, déclarations chocs et fake news. Pendant ce temps-là, tout le monde s'y perd et sans s'en rendre compte, « nous » normalisons certaines propositions qui auraient été inconcevables il y a peu de temps encore. Sentant le vent des idéaux fascistes et de son acceptation par une minorité grandissante, il est important d'offrir aux citoyen·nes une vision définitivement opposée à cette tendance mortifère. Ne laissons pas les illusionnistes, les ingénieurs et théoriciens du chaos dicter le ton de la société. Face à cette internationale réactionnaire, nous ne pourrons compter que sur nos propres forces. Rappelons-nous que, lorsqu'il se sent menacé, le capitalisme choisira toujours le fascisme plutôt que la justice sociale. A quelques jours d'élire notre nouveau parlement, il est encore temps d'inverser cette tendance nauséabonde. Comme l'a rappelé la journaliste française Salomé Saqué en concluant l'émission La Grande Librairie, citant le philosophe Alain : « Tout peuple qui s'endort en liberté se réveillera en servitude. » A ne jamais oublier, que ce soit ici pour les prochaines élections, mais également partout dans le monde lorsque certaines sociétés basculent progressivement vers des régimes totalitaires.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef



Dernière ligne droite pour un Valais solidaire



Lorsque ce numéro du Peuple.VS arrivera dans vos boîtes aux lettres, il restera à peine dix jours avant les élections cantonales. Cette échéance est l'occasion de revenir sur les 4 dernières années, après un marathon électoral débuté avec les fédérales.

La politique suisse vit selon un cycle de 4 ans. Dans celui-ci, nous élisons nos autorités fédérales, cantonales et communales (à l'exception de quelques cantons). En Valais, ce rythme a ceci de particulier qu'à peine les élections fédérales terminées, la course aux communales débute avec la recherche de candidatures. Et avant même que celles-ci ne soient derrière nous, le compte à rebours pour les élections cantonales débute.

Ensemble, nous pouvons renforcer notre présence au Grand Conseil et continuer à faire entendre les priorités d'une politique progressiste et humaine.

Les trois dernières échéances électorales ont été positives pour le PSVR. Nous avons élu le premier conseiller d'État du Parti socialiste du Valais romand, et renforcé notre groupe au Grand Conseil en obtenant deux sièges supplémentaires. Nous avons pu nous maintenir dans les élections fédérales et, malgré quelques sièges perdus dans les exécutifs communaux, nous avons progressé de 11 sièges dans les Conseils généraux, et obtenu une nouvelle présidence et vice-présidence de commune.

Sur le plan politique, de nombreuses victoires dans les urnes ont marqué cette période. Au niveau cantonal, nous pouvons penser au refus de l'extension des horaires d'ouverture des magasins, au rejet du décret sur les grandes installations photovoltaïques, ou à l'adoption de l'augmentation des allocations familiales ainsi que de la loi sur la fin de vie. Malheureusement, le rejet de la nouvelle Constitution et de la loi climat entachent ce tableau.

Nous avons lancé deux initiatives cantonales. La première, pour un salaire minimum cantonal, dans une large alliance menée par le POP, a déjà été déposée à la Chancellerie. La seconde, lancée sous l'impulsion du PSVR, pour plafonner les primes à 10 % du revenu disponible, est en cours de récolte. Ces textes traduisent l'engagement de notre parti pour nos valeurs fondamentales : défendre le pouvoir d'achat de la population et des conditions de travail dignes pour toutes et tous.

Au Grand Conseil, avec seulement 20 sièges sur 130, il a été évidemment compliqué de mettre en avant nos thèmes et d'obtenir de nombreuses victoires. Mais l'hégémonie de la majorité de droite du parlement cantonal n'a pas été synonyme de découragement : chaque loi, chaque projet ont été minutieusement analysés par nos élu·es, de très nombreux amendements ont été déposés pour tenter d'améliorer chaque objet débattu. La loi fiscale de fin 2024 montre à elle seule combien il est important que le PS progresse lors des élections du 2 mars prochain. Avec environ 70 millions de recettes en moins pour le Canton et 20 millions pour les communes, une politique d'austérité et de désengagement de l'Etat est à craindre pour les prochaines années, et nous avons urgemment besoin de plus de forces progressistes à Sion.



Ce travail constant pour améliorer le quotidien de la population est rendu possible grâce à l'engagement sans relâche de celles et ceux qui, malgré des majorités souvent défavorables, défendent nos valeurs de solidarité et de justice sociale, que ce soit dans la rue, dans les parlements ou dans les débats publics. Chaque voix, chaque geste compte.

Dans cette dernière ligne droite avant le 2 mars, il est crucial de rester mobilisé·es. Parlez autour de vous, convainquez vos proches, participez aux actions de campagne. Ensemble, nous pouvons renforcer notre présence au Grand Conseil et continuer à faire entendre les priorités d'une politique progressiste et humaine.

Clément Borgeaud, président du PSVR

Le mot du Président

Voix Populaire, l'héritier de Voix Ouvrière et Gauchebdo

Dans cette édition de février, nous vous invitons à quitter brièvement le Valais pour découvrir un autre journal de gauche romand. Ce mois-ci, l'honneur revient à *Voix Populaire* et à son président, Jordan Willemin. Entretien.

***Voix Populaire* est l'héritier de *Voix Ouvrière,* un journal fondé en 1944 qui a vécu au rythme de la criminalisation du socialisme. Quel regard portez-vous sur ces 80 ans ?**
Du haut de mes 30 ans, je n'ai vécu qu'une petite partie de l'histoire de *Voix Populaire.* Au cours de son histoire, le contexte a beaucoup changé même si certaines problématiques persistent comme par exemple celles des finances. *Voix Populaire* a joué un rôle important dans la bataille des idées en Suisse. Même si nous avons toujours eu un public plutôt de niche, nous n'avons pas eu des tirages comparables aux gros journaux, nous avons pu former nos militant·es et leur donner des clés d'analyse de l'actualité par un regard progressiste et marxiste. Et ainsi, par eux, mener une bataille politique pour obtenir des victoires sociales au profit des travailleur·euses. *Voix Populaire* a rencontré de nombreux défis dans son histoire. Nous avons dû exister dans une période où les militants ouvriers étaient criminalisés, virés de leur travail. Nous avons aussi subi le refus des imprimeries de nous produire. Et à chaque fois, nous avons trouvé des solutions et utilisé les attaques du capitalisme comme une force.



Cependant, nous avons une carte à jouer sur le domaine de l'analyse, puisque l'ensemble de la presse a la même vision, celle du statu quo.

La presse vit des moments compliqués avec l'avènement des journaux gratuits, des réseaux sociaux et de la marchandisation de l'information des grands groupes de médias. Quelle est la recette miracle pour continuer de survivre ?
Il est nécessaire de savoir s'adapter à la situation en gardant en tête ce qu'on veut faire avec un média. Nous ne pouvons plus être la source d'information première des gens dû à la grande concurrence proposée. Cependant, nous avons une carte à jouer sur le domaine de l'analyse, puisque l'ensemble de la presse a la même vision, celle du statu quo. Elle ne permet ainsi pas de comprendre les enjeux actuels. Avec *Voix Populaire,* nous cherchons à répondre à ces questions. De plus, en étant lié au Parti Ouvrier et Populaire, nous mettons en commun notre travail avec une démarche politique. Nous essayons de mettre les gens en mouvement dans la défense de leurs droits. L'analyse du monde et l'actualité ne doivent plus être des éléments passifs, mais nous permettre de mieux comprendre le monde pour le changer. Notre publication a un rôle important dans la mobilisation et la formation de militants.

Le 11 octobre de l'année dernière, Instagram a supprimé le compte de *Voix Populaire* au prétexte qu'il ne respectait pas les Règles de la communauté. Une décision définitive qui exclut tout recours. Est-ce que la liberté d'opinion est en danger ?
J'ai justement écrit un article dans le *Voix Populaire* d'octobre où je revenais sur cette histoire. La démocratie est un sujet complexe qui ne peut se résumer à quelques votations ou élections. Il

existe aussi tout l'enjeu de la bataille des idées et de la formation des opinions de chacun. Et dans ce domaine, les médias et les réseaux sociaux jouent un grand rôle. Pour les médias, il est assez facile de comprendre leur influence puisqu'ils ont une ligne éditoriale, et donc une certaine manière de traiter l'information. Pour les réseaux sociaux, cela est beaucoup plus invisible, puisqu'on a l'impression que ce sont les gens qui font la plateforme. Ainsi, si nous voyons plus un certain contenu qu'un autre, ce serait dû à la préférence des gens. Mais cette vision est simpliste. Les réseaux sociaux doivent utiliser des algorithmes pour trier le trop-plein de posts, et ceci est fait par les entreprises de la tech sans qu'on n'en sache le fonctionnement. Ils nous affirment qu'ils le font de manière neutre, mais cela ne signifie pas grand-chose. Nous pouvons douter de leur honnêteté par le simple fait que leur seul objectif est de maximiser le profit. Nous ne pouvons pas laisser une autoréglementation des réseaux sociaux, car c'est un élément trop important de notre démocratie. Et nous voyons déjà des dérives avec par exemple la suppression de notre compte en dehors de toute loi. La liberté d'expression est donc bien en danger avec le manque de loi autour des réseaux sociaux, et cela risque d'empirer selon les besoins de ces entreprises.

Est-ce que le soutien au peuple palestinien et la critique du traitement médiatique pourraient expliquer cette suppression arbitraire ?

J'avais écrit cela de manière un peu provocante dans mon article. Comme aucune raison n'a été donnée, nous ne pouvons exclure que ce soit un des motifs. Je ne pense pas que dans notre cas, ce soit directement la cause, notre compte a été supprimé par le robot d'Instagram. Mais notre ligne éditoriale peut être un facteur indirect, par exemple si des opposants d'extrême droite nous ont signalé sans raison. Je voulais surtout alarmer de l'opacité de ces plateformes et de leur influence dans le débat public. Comment jugez-vous qu'une multinationale américaine puisse décider de ce qui est moral ou non ? C'est problématique car non seulement cela n'est pas choisi démocratiquement, mais surtout que ce ne sera jamais fait dans l'intérêt de la population. Instagram prend ces décisions dans son propre intérêt, donc dans ceux de ses propriétaires. Avec l'élection de Trump, la question de l'influence de X, anciennement twitter, a été posée. Ce débat ne doit pas s'arrêter là et doit être étendu à l'ensemble des réseaux sociaux.

Nous ne pouvons pas laisser une autoréglementation des réseaux sociaux, car c'est un élément trop important de notre démocratie.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

VOIX POPULAIRE

Interlude historique

Interlude historique avec une traduction de l'italien d'une partie de la chanson *Addio Lugano* de Pietro Gori.

Cette chanson, écrite en prison en 1894, parle des anarchistes italiens, exilés en Suisse puis expulsés :

C'est pour vous, exploités, pour vous, travailleurs
Qu'on nous a menottés comme des malfaiteurs.
Et pourtant notre idée n'est qu'une idée d'amour.
Chassés sans trêve, nous parcourons la terre
Pour prêcher la paix et annoncer la guerre :
La paix aux opprimés, la guerre aux oppresseurs.
Mais toi qui nous chasses avec un vil mensonge,
République bourgeoise, un jour tu en auras honte.
Et aujourd'hui nous t'accusons devant l'avenir.



Luigi Mangione, Fraction armée rouge et santé mentale

Le 4 décembre 2024, Brian Thompson, PDG d'UnitedHealthcare, a été abattu en pleine rue à New York par Luigi Mangione. Une grande partie du peuple américain s'est rangé du côté du tireur. Pourquoi ? Car il s'est attaqué au PDG d'une assurance qui refusait à ses usagèr·es de manière systématique des traitements et procédures dont iels avaient cruellement besoin.

Brian Thompson était la figure du capitalisme médical le plus pur. Un capitalisme qui sacrifie des milliers de vies humaines au nom de la rentabilité. Mais qu'est-ce qui a pu pousser Luigi Mangione à choisir la violence ?

Pour essayer de mieux le comprendre, je vous propose de revenir dans les années 70 sur une citation du responsable de la police anti-terroriste de l'Allemagne de l'ouest lors de l'arrestation de membres de la Fraction armée rouge qui elle aussi utilisait la violence à des fins politiques « Il y a deux manières de penser le terrorisme : soit il s'origine dans un problème psychiatrique des terroristes, soit dans un problème politique ». Cette citation, d'après moi, s'applique bien à cet événement, mais alors quels sont les problèmes politiques du capitalisme néolibéral ? Ses tares sont multiples, je ne pourrai donc évidemment pas toutes les évoquer ici. Je vais me concentrer sur les deux qui me semblent le plus en phase avec la situation : le système de santé capitaliste et la santé mentale au sein du capitalisme.



Nous sommes obligées de commencer par évoquer le système médical qui est la base de cet événement. Aux Etats-Unis, vous payez des cotisations extrêmement élevées à des assurances qui feront tout pour ne pas vous rembourser en cas de problème de santé, puis, une fois que vous aurez besoin de soins, deux options s'offriront à vous : y renoncer pour ne pas risquer de devoir les rembourser, ou y avoir recours et potentiellement vous endetter à vie. En Suisse, nous nous approchons d'un système similaire. Les primes d'assurances augmentent toujours plus et donc, par effet boule de neige, énormément de Suisse·sses se privent de soins. En parallèle de ce fonctionnement initial, la réforme EFAS a entériné la privatisation presque complète de notre système de santé en augmentant le pouvoir des assurances et en baissant drastiquement le pouvoir décisionnel de la Confédération et des cantons. La droite bourgeoise n'en a pas fini avec notre santé. Prenons par exemple Philipe Nantermod qui souhaite la mise en place de franchises « low-cost » qui réduiraient la qualité des soins des plus pauvres. La santé deviendrait encore plus un privilège de classe qu'elle ne l'est déjà.

La santé deviendrait encore plus un privilège de classe qu'elle ne l'est déjà.

Il nous faut ensuite parler de la « santé mentale ». Nous l'aborderons à travers le prisme du travail (il est évidemment possible d'utiliser d'autres angles d'analyse). Aujourd'hui, quand quelque chose se passe mal dans notre entreprise, on va de plus en plus nous pousser à utiliser la « psychologie positive », à réfléchir à la façon dont nous pouvons améliorer notre méthode de travail. Ainsi, avec ce genre de techniques managériales, les questions collectives (surcharge de travail, management toxique, etc.) sont réduites à des question individuelles : « Si mon travail me fait souffrir, ce n'est pas la faute de mes conditions de travail mais de mon état d'esprit, comment puis-je être un·e meilleur·e employé·e ? ». En 2023, un sondage SSR nous apprenait que presque un·e Suisse·sse sur cinq confiait avoir déjà vécu une période de burn-out. Selon le dictionnaire le Robert, un burn-out est un « état de fatigue intense et de grande détresse causé par le stress au travail ». Il est inquiétant que presque 1/5 de la population en ait subi un au cours de sa vie. Comme les problèmes de santé « physique » (problème de dos, problème de genoux etc.), les problèmes de santé « mentale »

sont causés par le fonctionnement même du monde du travail. Les troubles psy ne sont pas la faute à pas de chance mais un coût nécessaire au maintien de la société capitaliste. Nous avons peu à peu accepté que les troubles psy étaient une problématique individuelle décorrélée du système dysfonctionnel dans lequel nous vivons.

Lorsque nous pointons ces problèmes, on nous dit que nous avons le choix, que si le système ne nous convient pas, nous avons la liberté de le changer. Comment pourrions-nous le changer, alors que les parlements sont composés à majorité de bourgeois·es et que les médias sont concentrés dans les mains d'une élite à qui profite le fonctionnement actuel du système ? Lutter contre ce système est épuisant, nous ne pouvons rien faire, nous sommes démunies. Ainsi, dans un monde où le capitalisme a colonisé nos imaginaires et où il est devenu extrêmement difficile d'y concevoir une véritable alternative, la violence peut apparaître pour certain·es comme la seule alternative. Ce qu'a fait Luigi Mangione n'est que la résultante logique du capitalisme néolibéral.

À travers ce texte, je ne souhaite pas dire que la violence est la solution qui nous permettra de changer nos conditions de vie mais plutôt souligner que ce genre d'événements est lié aux défaillances intrinsèques du capitalisme. L'histoire de la Fraction armée rouge nous a même montré que les moyens d'action violents ont surtout permis à l'ordre capitaliste de justifier l'introduction de lois liberticides. Ainsi pour nous débarrasser de cette violence, nous devons d'abord nous débarrasser de celle du capitalisme, et donc par extension du capitalisme lui-même.

Comment pourrions-nous le changer, alors que les parlements sont composés à majorité de bourgeois·es et que les médias sont concentrés dans les mains d'une élite à qui profite le fonctionnement actuel du système ?

Mais pour en finir avec lui, il est vital que nous réussissions à concevoir une alternative crédible à son inconscient politico-économique. Il faut repolitiser le langage, questionner la pertinence des anciennes structures politiques (partis, syndicats etc.), en créer de nouvelles si nécessaires, lutter contre les politiques managériales du travail et mettre en lumière les incohérences du capitalisme. Mais surtout ne plus considérer la disposition du monde dans lequel nous vivions comme un état de fait immuable. Le capitalisme ne s'effondrera pas tout seul, détruisons-le, il n'y a pas d'alternative.

Benoît Michellod

La légitimation des crimes contre l'humanité

Puisque le sujet de la Palestine est abordé plus haut, difficile de ne pas parler de Gaza, à l'heure où Donald Trump réaffirme son projet de transformer l'enclave palestinienne en une « Riviera du Moyen-Orient ». Après avoir bien évidemment expulsé sa population, ce qui constitue une forme de nettoyage ethnique. Non seulement il insiste sur sa volonté de « prendre possession » de l'enclave, mais il persiste sur le fait que ses habitants ne pourront plus y retourner. Alors que ces propos auraient dû susciter un tollé général, il n'en fut rien, ou du moins presque rien.

L'édito du jour parlait de la stratégie théorisée par Steve Bannon « d'inonder la zone de m... » qui consiste entre autres à normaliser certains propos. Dans le brouhaha médiatique, on se contente seulement de commenter banalement certaines atrocités. Tandis que certain·es journalistes s'interrogent sur la faisabilité de la proposition, d'autres n'hésitent pas à la qualifier d'idée audacieuse. Les discussions s'enchaînent sans que personne ne rappelle que ce projet de déportation constitue une incitation au crime contre l'humanité. Le tout après une année et demi de génocide commis par l'Etat d'Israël.

Maximum 10 pour cent du revenu pour les primes d'assurance-maladie

L'an dernier, la population suisse rejetait l'initiative visant à plafonner les primes d'assurance-maladie à 10 % du revenu. La population valaisanne, elle, l'avait approuvée.

Aujourd'hui, sous l'impulsion du PS, la gauche et les syndicats relancent cette initiative à l'échelle cantonale. En effet, les membres du comité « 10 % Valais » ont officiellement lancé le 31 janvier dernier l'initiative cantonale « Maximum 10 pour cent du revenu pour les primes d'assurance-maladie ».



Les prix augmentent toujours plus, tandis que les salaires et les rentes font du sur place. Les primes d'assurance-maladie ont plus que doublé depuis 1997. Selon l'OFS, la charge des primes nette est passée de 6,6 % en moyenne du revenu disponible en 2000 à 14 % en 2020.

Pis encore, les primes ont encore pris l'ascenseur en 2023 (+5,4 %) en 2024 (+8,7 %) ainsi que cette année à hauteur de 7,8 % pour le Valais. Ces augmentations sont lourdes de conséquences pour les personnes disposant de bas et moyens revenus : elles sont de plus en plus à renoncer aux soins.

C'est dans ce contexte qu'en juin 2024, la population valaisanne disait OUI à l'initiative d'allègement des primes du PS. Mais celle-ci a finalement été refusée à l'échelle nationale. En réponse à cela, le Parti Socialiste, les partenaires de gauche et les syndicats du Valais ont décidé de lancer ensemble une initiative cantonale pour plafonner les primes à 10 pour cent du revenu. Le comité d'initiative comprend des représentant·es du PSVR et des JSVR, du SPO et de la JUSO Oberwallis, des Vert-e-s valaisans et des Jeunes Vert·e·s, du POP Valais-Wallis, d'Entremont Autrement, de l'Union syndicale valaisanne, d'Unia Valais, du SCIV, de l'Oberwalliser Gewerkschaftsbund et de Syna.

L'initiative, conçue en termes généraux, comporte trois principes :

1. Les primes à la charge des assuré·es s'élèvent au maximum à 10 pour cent du revenu disponible. Il est tenu compte de la situation des ménages.

2. Le taux maximum peut être réduit pour les catégories de revenus bas et modestes.

3. Les assuré·es pour qui la charge des primes représente déjà moins de 10 pour cent de leur revenu disponible en raison d'un soutien au travers de réductions individuelles de primes ne voient pas leur situation se péjorer.

Aujourd'hui en Suisse, un cuisinier ou un vendeur paie autant pour sa prime d'assurance-maladie qu'un·e cadre dans une multinationale ou un·e médecin. En raison du système suisse de prime par tête et de sa franchise associée, une grande part des coûts de la santé est répercutée sur les ménages. Ainsi, les assurés en Suisse déboursent bien plus que les habitants du reste de l'Europe. Ce mode de financement du système de santé suisse est atypique à l'échelle internationale. En moyenne, dans l'Union européenne, plus des trois quarts des dépenses de santé sont couverts par les impôts et les cotisations salariales.

Aujourd'hui en Suisse, un cuisinier ou un vendeur paie autant pour sa prime d'assurance-maladie qu'un·e cadre dans une multinationale ou un·e médecin.

Avec cette initiative, nous envoyons un message clair : nous disons STOP à l'explosion des primes, et agissons concrètement pour la population valaisanne.

Le délai de récolte étant fixé au 2 février 2026, il ne faut donc pas traîner pour signer et faire signer cette initiative. N'hésitez pas à écrire à info@psvr.ch pour avoir des feuilles ou contacter les sections pour des dates de récolte. A vos stylos.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Mathias Reynard au Conseil d'Etat ! (2e partie)

Lors du dernier numéro du Peuple, nous étions revenus sur le bilan de Mathias Reynard durant cette législature en s'intéressant principalement au domaine de la santé. Les lignes ayant significativement évolué sur tous les fronts, voici quelques autres points sur lesquels le conseiller d'Etat socialiste a pu travailler :

- Augmentation des allocations familiales de CHF 275.- à CHF 327.- par mois.
- Le Valais a vu aussi une hausse des allocations de formation de CHF 425.- à CHF 477.- par mois.
- Les aides du Fonds pour les familles précaires sont, quant à elles, passées de CHF 1350.- à CHF 2260.- par an.
- Augmentation des places et des prestations de Chez Paou pour le logement d'urgence.
- Une épicerie solidaire a vu le jour avec la volonté d'en ouvrir d'autres prochainement dans le canton.
- Afin de soutenir l'accès au logement, qui devient de plus en plus difficile, le canton finance désormais Immo-Solidaire.
- Plan d'action et campagne cantonale contre l'homophobie, la transphobie et les discriminations lancée en mai 2022. Un appel à témoignages a également été lancé sur les réseaux sociaux quelques mois plus tard à l'occasion de la Journée internationale du coming out.
- Interdiction des thérapies de réorientation sexuelle (thérapies de conversion). Ces thérapies sont jugées discriminatoires, cruelles, inhumaines et dégradantes par l'ONU.
- Développement de la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public. Cette charte réaffirme la détermination de rendre effectif le principe constitutionnel de salaire égal pour un travail de valeur égale.
- Campagne contre le harcèlement dans l'espace public avec le lancement de lourdingue.ch. Cette campagne a notamment été utilisé lors de la Foire du Valais dans le but de sensibiliser sur cette thématique problématique.
- Développement de l'AG Culturel pour les jeunes et de l'Abobo pour les adultes et lancement de la Carte Culture Caritas ayant pour but de rendre plus accessible la culture aux personnes en situation de précarité.



- Adoption en 2021 de la loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap et création du Bureau pour les droits des personnes en situation de handicap. Il a pour mandat d'encourager l'égalité et de favoriser l'inclusion.
- Création de l'AVIT, l'association valaisanne de soutien aux victimes et témoins de traite des êtres humains.
- Création d'un registre sur les violences domestiques et renforcement du soutien aux victimes.
- Contrat-type de travail rendu obligatoire (avec salaire minimum et prise en compte de l'ancienneté) dans les remontées mécaniques valaisannes.
- Plan d'action cantonal pour protéger la santé des travailleurs pendant les canicules.

Voici quelques améliorations apportées à notre canton au cours des quatre dernières années. Celles-ci n'auraient probablement pas vu le jour si nous n'avions pas un Conseiller d'Etat fondamentalement humaniste avec une réelle vision de gauche pour le Valais. Si nous voulons continuer à défendre « l'humain d'abord », il est essentiel que le nom de Mathias Reynard figure sur nos bulletins de vote le 2 mars prochain.



Accords ferroviaires UE-CH: libéralisation dangereuse du transport voyageur

Dans un document de l'été dernier de l'OFT sur le transport régional voyageurs (TRV): le Conseil Fédéral prévoit d'augmenter les subventions de 1,7% par an en moyenne pour les années 2026 à 2028.

Au total, les contributions fédérales au TRV augmentent de 22,5% de 2018 à 2028, ce qui représente nettement plus que le renchérissement.

A l'heure où le service public est attaqué par des réductions de coûts, de personnel et de subventions, il y a quand même un petit rayon de soleil qui apparaît et qu'il est bon de partager.

Depuis le 1er janvier 2025, les CFF produisent eux-mêmes l'électricité qu'ils emploient pour les trains, mais aussi les gares. Celle-ci est issue à 100% d'énergie renouvelable, alors qu'auparavant il y avait 10% de nucléaire.

Ce qui fait du transport ferroviaire, un moyen de transport qui «carbure au vert»!



Protection du service public et des salaires lors des négociations Suisse-UE

Les délégués de l'union syndicale suisse, réunis à Berne le 31 janvier, refusent tout accord entre la Suisse et l'UE qui ne garantisse pas la protection des salaires et du service public.

Ils s'inquiètent notamment de la libéralisation du marché ferroviaire, craignant une dégradation des conditions de travail et une situation similaire à celle de l'Allemagne.

Des préoccupations existent également concernant la réglementation européenne sur les indemnités, qui pourrait conduire à une baisse des salaires et à des conditions de travail précaires.

Des préoccupations existent également concernant la réglementation européenne sur les indemnités, qui pourrait conduire à une baisse des salaires et à des conditions de travail précaires.

La renégociation de l'accord sur l'électricité est également source d'inquiétude, avec le risque d'une libéralisation du marché et d'une détérioration du service public.

Le 20 décembre 2024, le Conseil Fédéral a déclaré «closes» les négociations avec la Commission de l'UE. Selon lui, les objectifs poursuivis par les négociations étaient atteints. Cependant, les détails restent jusqu'ici inconnus, même si la Confédération a annoncé qu'elle était prête désormais à mener des pourparlers avec les syndicats et les employeurs.

L'USS, soutenue par la confédération européenne des syndicats, exige des garanties concrètes, notamment concernant les salaires, les conditions de travail, et la préservation du modèle social Suisse.

sev
Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti

Dans sa résolution finale, votée par les délégué·es à la fin de l'assemblée, ceux-ci soulignent le fait que l'heure est venue de durcir le ton dans les négociations. De plus, si le service public et les salaires ne sont pas protégés, il ne pourra pas y avoir de consentement à l'accord entre la Suisse et l'UE.

Olivier Matter,
membre du syndicat SEV

Action collective: le Conseil national tourne le dos à la justice pour tous



Le 10 décembre dernier, le Conseil national a rejeté l'entrée en matière sur le projet du Conseil fédéral quant à la modification du Code de procédure civile relatif à l'action collective.

Ce mécanisme, proposé après plus de dix ans de travaux, vise à permettre à des groupes de victimes d'un même préjudice de faire valoir leurs droits collectivement. Toutefois, le Conseil national a estimé que ce dispositif risquait d'« américaniser » le système juridique suisse, notamment en favorisant des pratiques de litiges massifs perçues comme nuisibles à l'économie.



Pourtant, les besoins sont criants. Aujourd'hui, de nombreux consommateurs et PME renoncent à engager des démarches juridiques coûteuses et complexes, même en cas de préjudice manifeste. Le scandale Volkswagen illustre ces limites : là où les consommateurs étrangers ont obtenu réparation, les Suisses sont restés sans recours. L'action collective permettrait de corriger ces inégalités en garantissant un accès équitable à la justice, tout en offrant un cadre strictement encadré pour éviter les dérives. Seules des associations sans but lucratif pourraient engager ces actions, sous la supervision des tribunaux qui écarteraient les cas abusifs.

Pour les associations de défense des consommateurs, le refus du Conseil national ne signifie pas la fin de ce combat. Elles s'engagent à poursuivre la sensibilisation sur l'importance de cet outil juridique, essentiel pour réduire les inégalités et rééquilibrer les rapports de force entre citoyens et grandes entreprises. En désamorçant les craintes infondées véhiculées par certains milieux économiques, elles appellent à un débat constructif pour développer une solution adaptée aux spécificités suisses.

L'heure est venue d'agir pour une justice accessible à toutes et à tous !

Paola Riva Gapany, présidente de la Fédération romande des consommateurs, Antenne Valais, députée

Carte blanche

Rhône 3 maintenant !

Lancé par le WWF Valais, Pro Natura, la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs, ainsi que des représentants de la société civile, cet appel demande que le Conseil d'Etat s'engage pour une mise en œuvre rapide et durable de la troisième correction du Rhône.

Sur leur site, les initiants détaillent : « Nous appelons les futurs élues et élus ainsi que toutes les candidates et tous les candidats aux élections cantonales à s'engager pour la mise en œuvre du projet Rhône 3 adopté par les Conseils d'Etat vaudois et valaisan en 2016, en mettant à l'enquête publique d'ici la fin 2025 dans un premier temps les dossiers des mesures de Sierre, Sion, Martigny et du Chablais conformément au Plan d'aménagement (PA-R3 2016). »

Les inondations de l'été dernier dans la région sierroise ont démontré que la correction du Rhône est plus qu'urgente. D'autres lieux habités et industrialisés du canton sont encore en zone de danger élevé d'inondation. Il est donc plus que temps d'agir pour éviter une nouvelle catastrophe.

Pour signer cet appel, rendez-vous sur le site internet **https://rhone3-maintenant.ch/**

Carte blanche

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

29 %

C'est le pourcentage de jeunes femmes en Suisse âgées de 15 à 24 ans qui se sentent en détresse psychologique.

Le vengeur masqué



Après avoir dénoncé certain·es étudiant·es mobilisés contre les massacres à Gaza à la justice, l'Université de Lausanne (UNIL) s'en prend désormais à ses professeur·es. En effet, l'UNIL a ouvert une enquête contre le professeur Joseph Daher pour le prêt de sa campus card. Une pratique certes non officiellement autorisée, mais largement répandue parmi de nombreux membres de l'UNIL. Conséquence de cette enquête, l'Université a annoncé le 30 janvier dernier au professeur que son contrat ne serait pas reconduit dès le lendemain. Son cours du semestre de printemps a été annulé au dernier moment tandis que les étudiant·es effectuant leur mémoire sous sa direction ont vu leur supervision s'arrêter du jour au lendemain. La mise à l'écart du Prof. Daher s'inscrit plus généralement dans un contexte politique de pressions et de répression contre les scientifiques engagés en solidarité avec la cause palestinienne. Inquiétant.

3 mars 2025

18 h 00 Comité directeur
19 h 00 Conseil de parti

12 avril 2025

14 h 00 Congrès du Haut-Lac

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
14e année

Site internet : www.lepeuplevs.com

Rédaction : Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement :
annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité :
CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Stampo SA - Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année